RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00941
Numéro SIREN : 789 610 326
Nom ou dénomination : ABALONE TT 72

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2022 sous le numéro de dépôt 187

ABALONE TT 72
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2, RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 131097,13 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 417543,92 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 548641,05 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	200 040.00 euros
31.12.2018	x	x	340 080,00 euros
31.12.2017	x	x	349 920 euros

ABALONE TT 72
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2, RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 131097,13 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 417543,92 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 548641,05 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 258721,05 euro(s);
- dividendes : 289920 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 24,16 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	200 040.00 euros
31.12.2018	x	x	340 080,00 euros
31.12.2017	x	x	349 920 euros

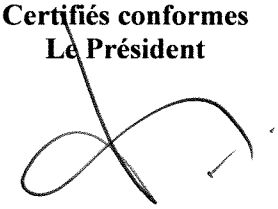
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

ABALONE TT 72
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2, RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président



SAS ABALONE TT 72

2 RUE DE BELLEVUE

72000 LE MANS

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	617.00	617.00				
	Fonds commercial (1)	67 500.00		67 500.00	67 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	33 576.38	14 956.63	18 619.75	20 736.57	-2 116.82	-10.21
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 800.00		13 800.00	2 952.00	10 848.00	367.48
	Autres immobilisations financières	3 340.00		3 340.00	3 340.00		
	Total II	118 833.38	15 573.63	103 259.75	94 528.57	8 731.18	9.24
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	743 378.20	2 317.14	741 061.06	769 609.18	-28 548.12	-3.71
	Autres créances	955 971.50		955 971.50	882 337.25	73 634.25	8.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				9 048.80	-9 048.80	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	11 644.45		11 644.45	14 292.92	-2 648.47	-18.53
	Total III	1 710 994.15	2 317.14	1 708 677.01	1 675 288.15	33 388.86	1.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 829 827.53	17 890.77	1 811 936.76	1 769 816.72	42 120.04	2.38

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 17 140.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	417 543.92	419 356.96	-1 813.04	-0.43
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	131 097.13	198 226.96	-67 129.83	-33.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	680 641.05	749 583.92	-68 942.87	-9.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 312.73	6 727.16	-1 414.43	-21.03
	Concours bancaires courants	7 555.80	468.07	7 087.73	NS
	Emprunts et dettes financières diverses		290.39	-290.39	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 591.29	236 902.41	-57 311.12	-24.19
	Dettes fiscales et sociales	926 462.79	758 362.13	168 100.66	22.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 373.10	17 482.64	-5 109.54	-29.23
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 131 295.71	1 020 232.80	111 062.91	10.89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 811 936.76	1 769 816.72	42 120.04	2.38
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 126 897.71	1 018 390.80		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 790 667.42		4 790 667.42	6 481 862.63	-1 691 195.21	-26.09
Chiffre d'affaires NET	4 790 667.42		4 790 667.42	6 481 862.63	-1 691 195.21	-26.09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 709.48	102 961.50	-61 252.02	-59.49
Autres produits			2 489.10	2 978.38	-489.28	-16.43
Total des Produits d'exploitation (I)			4 834 866.00	6 587 802.51	-1 752 936.51	-26.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			521 278.82	632 490.07	-111 211.25	-17.58
Impôts, taxes et versements assimilés			131 886.15	154 818.01	-22 931.86	-14.81
Salaires et traitements			3 262 926.58	4 378 237.09	-1 115 310.51	-25.47
Charges sociales			744 682.23	1 021 633.15	-276 950.92	-27.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 557.37	4 327.47	229.90	5.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			506.12	313.79	192.33	61.29
Total des Charges d'exploitation (II)			4 665 837.27	6 191 819.58	-1 525 982.31	-24.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			169 028.73	395 982.93	-226 954.20	-57.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 109.60	387.00	722.60	186.72
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 109.60	387.00	722.60	186.72
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 730.09	6 828.97	-1 098.88	-16.09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 730.09	6 828.97	-1 098.88	-16.09
2. Résultat financier (V-VI)	-4 620.49	-6 441.97	1 821.48	28.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	164 408.24	389 540.96	-225 132.72	-57.79
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 579.11		3 579.11	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		430.00	-430.00	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 579.11	430.00	3 149.11	732.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 579.11	-430.00	-3 149.11	-732.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10 381.00	93 288.00	-82 907.00	-88.87
Impôts sur les bénéfices (X)	19 351.00	97 596.00	-78 245.00	-80.17
Total des produits (I+III+V+VII)	4 835 975.60	6 588 189.51	-1 752 213.91	-26.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 704 878.47	6 389 962.55	-1 685 084.08	-26.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	131 097.13	198 226.96	-67 129.83	-33.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT 72

2 RUE DE BELLEVUE

72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 811 936.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 790 667.42 Euros et dégageant un bénéfice de 131 097.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Report d'échéances des emprunts bancaires
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 117		
Installations générales agencements aménagements divers	14 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 466		2 441
TOTAL	31 908		2 441
Prêts, autres immobilisations financières	6 292		10 848
TOTAL	6 292		10 848
TOTAL GENERAL	106 317		13 289

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			68 117	68 117
Installations générales agencements aménagements divers			14 442	14 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		772	19 135	19 135
TOTAL		772	33 576	33 576
Prêts, autres immobilisations financières			17 140	17 140
TOTAL			17 140	17 140
TOTAL GENERAL		772	118 833	118 833

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617			617
Installations générales agencements aménagements divers	2 031	2 114		4 145
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 140	2 444	772	10 812
TOTAL	11 171	4 557	772	14 957
TOTAL GENERAL	11 788	4 557	772	15 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 114				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 444				
TOTAL	4 557				
TOTAL GENERAL	4 557				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 317				2 317
TOTAL	2 317				2 317
TOTAL GENERAL	2 317				2 317

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 800	13 800	
Autres immobilisations financières	3 340	3 340	
Clients douteux ou litigieux	2 781	2 781	
Autres créances clients	740 598	740 598	
Impôts sur les bénéfices	128 613	128 613	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 075	30 075	
Divers état et autres collectivités publiques	22 246	22 246	
Groupe et associés	771 728	771 728	
Débiteurs divers	3 309	3 309	
Charges constatées d'avance	11 644	11 644	
TOTAL	1 728 134	1 728 134	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 848		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 556	7 556		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 313	915	3 756	642
Fournisseurs et comptes rattachés	179 591	179 591		
Personnel et comptes rattachés	377 026	377 026		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	269 706	269 706		
Taxe sur la valeur ajoutée	233 913	233 913		
Autres impôts taxes et assimilés	45 818	45 818		
Autres dettes	12 373	12 373		
TOTAL	1 131 296	1 126 898	3 756	642
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 414			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 555
Total	25 555

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 287
Dettes fiscales et sociales	179 773
Autres dettes	12 373
Total	295 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 644
Total	11 644

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	69 997
Total (1)	69 997

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	518 549
Total	518 549

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 518
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 715
moins de 35 ans	plus de 30 ans	143
Engagement total		7 376

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 72

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT 72
2, rue Bellevue – 72000 LE MANS

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 72

2, rue Bellevue – 72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT 72,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT 72 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard

Signé avec Sedrive _sign

Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 RUE DE BELLEVUE 72000 LE MANS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 78961032600017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	617	AG 617		
	Fonds commercial (1)	AH	67 500	AI	67 500	67 500
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 576	AU 14 957	18 620	20 737
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	13 800	BG	13 800	2 952
	Autres immobilisations financières*	BH	3 340	BI	3 340	3 340
	TOTAL (II)	BJ	118 833	BK 15 574	103 260	94 529
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	743 378	BY 2 317	741 061	769 609
	Autres créances (3)	BZ	955 972	CA	955 972	882 337
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		9 049
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 644	CI	11 644	14 293
	TOTAL (III)	CJ	1 710 994	CK 2 317	1 708 677	1 675 288
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 829 828	1A 17 891	1 811 937	1 769 817

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 17 140 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	417 544	419 357
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	131 097	198 227
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	680 641	749 584
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 869	7 195
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		290
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	179 591	236 902
	Dettes fiscales et sociales	DY	926 463	758 362
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 373	17 483
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 131 296	1 020 233
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 811 937	1 769 817

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 126 898	1 018 391
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 156	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 790 667	FH		FI	4 790 667	6 481 863
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 790 667	FK		FL	4 790 667	6 481 863
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	41 709	102 962
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 489	2 978
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 834 866	6 587 803
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	521 279	632 490
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	131 886	154 818
	Salaires et traitements*					FY	3 262 927	4 378 237
	Charges sociales (10)					FZ	744 682	1 021 633
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 557	4 327
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	506	314
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 665 837	6 191 820
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	169 029	395 983
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 110	387
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 110	387
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 730	6 829
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 730	6 829
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 620)	(6 442)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	164 408	389 541

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 579	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		430
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 579	430
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 579)	(430)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	10 381	93 288
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 351	97 596
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 835 976	6 588 190
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 704 878	6 389 963
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	131 097	198 227
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	41 709	102 933
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DON	1 400	
CONTENTIEUX FPETT	2 179	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT 72

2 RUE DE BELLEVUE

72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 811 936.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 790 667.42 Euros et dégageant un bénéfice de 131 097.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Report d'échéances des emprunts bancaires
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 117		
Installations générales agencements aménagements divers	14 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 466		2 441
TOTAL	31 908		2 441
Prêts, autres immobilisations financières	6 292		10 848
TOTAL	6 292		10 848
TOTAL GENERAL	106 317		13 289

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			68 117	68 117
Installations générales agencements aménagements divers			14 442	14 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		772	19 135	19 135
TOTAL		772	33 576	33 576
Prêts, autres immobilisations financières			17 140	17 140
TOTAL			17 140	17 140
TOTAL GENERAL		772	118 833	118 833

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617			617
Installations générales agencements aménagements divers	2 031	2 114		4 145
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 140	2 444	772	10 812
TOTAL	11 171	4 557	772	14 957
TOTAL GENERAL	11 788	4 557	772	15 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 114				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 444				
TOTAL	4 557				
TOTAL GENERAL	4 557				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 317				2 317
TOTAL	2 317				2 317
TOTAL GENERAL	2 317				2 317

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 800	13 800	
Autres immobilisations financières	3 340	3 340	
Clients douteux ou litigieux	2 781	2 781	
Autres créances clients	740 598	740 598	
Impôts sur les bénéfices	128 613	128 613	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 075	30 075	
Divers état et autres collectivités publiques	22 246	22 246	
Groupe et associés	771 728	771 728	
Débiteurs divers	3 309	3 309	
Charges constatées d'avance	11 644	11 644	
TOTAL	1 728 134	1 728 134	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 848		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 556	7 556		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 313	915	3 756	642
Fournisseurs et comptes rattachés	179 591	179 591		
Personnel et comptes rattachés	377 026	377 026		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	269 706	269 706		
Taxe sur la valeur ajoutée	233 913	233 913		
Autres impôts taxes et assimilés	45 818	45 818		
Autres dettes	12 373	12 373		
TOTAL	1 131 296	1 126 898	3 756	642
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 414			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 555
Total	25 555

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 287
Dettes fiscales et sociales	179 773
Autres dettes	12 373
Total	295 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 644
Total	11 644

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	69 997
Total (1)	69 997

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	518 549
Total	518 549

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 518
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 715
moins de 35 ans	plus de 30 ans	143
Engagement total		7 376

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %